

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 09
Voix favorables : 09
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote :

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE
Séance du 11/09/2023

DELIBERATION
n°CR-2023-11

relative aux modalités d'attribution des crédits BQR

Vu le code de l'éducation,

Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,

Vu la délibération du CA du GE-TSE dans sa séance du 19 juin 2023 (délibération n°62) relative à la répartition des moyens destinés à la formation et à la recherche ;

Le conseil de la recherche, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

L'enveloppe BQR de 10.000 euros prévue pour le département d'économie est affectée intégralement à TSE-R pour une attribution directe selon les critères préexistants.

Article 2

L'enveloppe BQR de 5.400 euros prévue pour le département de mathématiques et statistiques fera l'objet d'une répartition entre les besoins des mathématiciens rattachés à TSE-R et à l'IMT-TSE, dans le cadre d'appel(s) à projet(s), en fonction des critères indiqués en annexe de la présente.

Article 3

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le président du conseil de la recherche,


JOHANNES HÖRNER

ANNEXE 1

LES BONUS QUALITE RECHERCHE (BQR) 2024

LA REPARTITION DES CREDITS

Economie :	10.000 €
Mathématiques :	5.400 €

CRITERES D'ATTRIBUTION DU BQR POUR CHAQUE GROUPE

Département Economie

Le financement concerne uniquement la participation des doctorants à des colloques nationaux et internationaux. Le montant du financement dépend du coût de la participation ainsi que de la qualité du colloque ou de la conférence.

L'ensemble des crédits sont affectés à TSE-R pour les doctorants rattachés à l'UMR TSE-R.

Ce financement est affecté directement à TSE-R pour attribution selon les critères préexistants.

Département Mathématiques

Les critères d'attribution, avec priorité pour les demandes de financement des doctorants et des EC juniors, sont :

- Financement des frais de mission, d'inscription des doctorants en vue de la présentation de leurs travaux dans des colloques, séminaires...
- Participation au financement de colloques organisés par des chercheurs/enseignants-chercheurs de TSE,
- Financement des frais de mission, d'inscription des EC juniors en vue de la présentation de leurs travaux dans des colloques, séminaires...
- Aide au développement de collaboration inter-sites.

Ce financement sera attribué via un ou plusieurs appels à projets.

COMPOSITION DES COMITES DE SELECTION POUR CHAQUE GROUPE

Département Economie

- Le directeur de TSE-R
- Le directeur de l'ED TSE
- Deux responsables des groupes thématiques de recherche

Département Mathématiques

- Les membres élu(e)s du Conseil de la recherche représentant les disciplines scientifiques du Groupe
- Directeur du Département
- Le responsable de l'IMT-TSE
- Le représentant de TSE à l'ED MITT (Bénédicte Alziary)

Planning 2023/2024

1^{er} tour :

- . lancement de l'appel à candidature **vendredi 15 septembre 2023**
- . dépôt des candidatures au plus tard **vendredi 27 octobre 2023**
- . réunion de la commission **semaine du 30/10 au 3 novembre 2023**
- . Conseil de la Recherche le **13 novembre** (**dépôt des docs < 05/11/23**)

2^{ème} tour s'il existe un reliquat :

- . lancement de l'appel à candidature **vendredi 5 avril 2024**
- . dépôt des candidatures au plus tard **lundi 6 mai 2024**
- . réunion de la commission **semaine du 13 au 17 mai 2024**
- . CR **du mois de juin**